



Règlement du Concours "Garden'Art" 2018

REGLES A RESPECTER LORS DE VOS VISITES AU JARDIN DE VALSAINTES*

IMPORTANT : Veuillez respecter le jardin et les autres visiteurs. Restez aussi discret que possible. Tout manquement à cette règle constaté par le Jardin de Valsaintes entraînera la disqualification du participant.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Ce concours est ouvert uniquement aux artistes et photographes amateurs. Le concours n'est pas ouvert aux membres du Rotary Gréoux les Bains ni à leurs familles, ainsi que les employés du Jardin de Valsaintes.
Une œuvre seulement par artiste. L'œuvre soumise doit être créée entre le 15 mai et le 30 juin dans le Jardin de Valsaintes. Les médiums suivants sont acceptés: dessin, peinture, pastels et photographie.
2. **Date limite de l'envoi de la fiche d'inscription et frais**
La fiche d'inscription sera adressée à: arabel.borel@gmail.com. Le chèque pour un montant de 15€ (frais d'inscription + 4 visites du jardin) à l'ordre du Rotary Club Gréoux les Bains sera envoyé à: *Arabel Borel, 555 Chemin de Villemus, 04100 Manosque* (Inscriptions acceptées jusqu'au **26 juin 2018**).
3. **Identification de l'œuvre**
Chaque tableau ou photographie doit être **clairement identifiée conforme à la fiche d'inscription**:
 - le nom de l'artiste,
 - le titre de l'œuvre,
 - le médium utilisé,
 - les dimensions de l'œuvre.
4. **Thème**
Tous les thèmes relatifs au Jardin de Valsaintes et son contenu.
5. **Format**
L'œuvre originale (sans cadre) sera au format A3 (maximum)
6. **Pré-sélection**
Toutes les œuvres soumises avant le 15 septembre feront l'objet d'une pré-sélection par un panel de juges du domaine artistique.
Ces œuvres seront jugées par le panel lors d'une fête campagnarde au Jardin de Valsaintes le 20 octobre 2018.
Les œuvres pré-sélectionnées seront exposées dans la salle au Jardin de Valsaintes, et aussi dans un Office de Tourisme de la région.
7. **Envoi des œuvres et assurance**
Les œuvres seront envoyées ou déposées chez *Arabel Borel, 555 chemin de Villemus, 04100 Manosque*¹.
Le Rotary Club de Gréoux les Bains ainsi que le Jardin de Valsaintes déclinent toute responsabilité pour les œuvres soumises.
8. **Retour des œuvres**
Les participants récupéreront leurs œuvres à partir du 23 octobre et jusqu'au 30 octobre 2018 chez *Arabel Borel, 555 chemin de Villemus, 04100 Manosque*¹ (prendre rdv).
9. **Prix (selon catégorie):**

| |
|--|
| Repas pour deux personnes dans un restaurant gastronomique |
| 1 journée spa |
| Découverte oenologique |

*<http://www.valsaintes.org/abbaye/abbaye-roseraie-parc-floral-rosiers.php>

¹Pour toute information, contactez Arabel Borel : arabel.borel@gmail.com ou 06 70 55 18 10.